

Mlle Christie: A cause des pressions exercées par cette sorte de publicité. Vous voyez l'article annoncé aussi clairement que si vous étiez en plein centre commercial. Vous remarquez que les jeunes enfants veulent une certaine sorte de céréales parce que la boîte renferme un cadeau-prime de quelque sorte ou autre chose. Si vous causez avec les gens et les familles, vous vous rendez compte que ce harcèlement, jour après jour, qu'il est tellement facile de se procurer une voiture, téléviseur ou même de faire un voyage pour lequel vous aurez quatre mois pour en défrayer le coût... et c'est ainsi tout le temps. Je crois que cela cause de l'inquiétude et du malaise d'une façon générale parmi les familles parce que les jeunes enfants considèrent tout cela comme très facilement accessible et les parents ont à faire face à ce problème.

Le sénateur Inman: Et cela crée peut-être la pauvreté parce que les parents se lancent dans ces achats.

Mlle Christie: Ils se lancent et ils se trouvent pris au milieu de difficultés encore plus graves que celles qui les menaçaient en se privant de ces divers articles.

Le président: Puis-je poser une question? Ce que vous dites est, bien entendu, très vrai, mais d'un autre côté, cette situation ne peut-elle pas amener au foyer une sorte de discipline... du fait que l'enfant voyant cela en s'asseyant autour de la table, incite le père d'une manière tacite à réfléchir sur le fait qu'une obligation lui incombe et qu'il ne peut continuer de tourner en rond et de ne rien faire; qu'il lui faut sortir et chercher du travail.

Mlle Christie: Je pense que oui, si les parents ont assez de ténacité et d'intelligence pour tirer parti de la situation. S'ils cèdent à leurs enfants, bien entendu, ils vont au-devant de difficultés. Ce qui arrive parfois, c'est que les parents disent à leurs enfants de se tenir tranquilles et le dialogue est rompu. Ils ne se sentent pas de force à manœuvrer comme il le faudrait et à présenter la situation sous son vrai jour à leurs enfants. Dans d'autres cas, je pense que ce serait une méthode constructive à utiliser si l'on savait comment le faire comme vous le dites.

Je tiens à souligner que nous avons un nombre imposant de familles pauvres qui prennent en main leur situation d'une façon tout à fait remarquable en dépit d'un très faible revenu et qu'elles font des prodiges d'ingéniosité pour venir en aide à leurs enfants d'une façon surprenante en se tirant très bien d'affaire compte tenu de leur situation.

Le sénateur Inman: Dans votre recommandation n° 11, vous dites que les médicaments et produits pharmaceutiques prescrits par les médecins devraient être fournis gratuitement. Je croyais que les gens qui recevaient des prestations de l'assistance sociale les obtenaient gratuitement.

Mlle Christie: Dans notre province, ils les obtiennent gratuitement mais ils doivent quand même payer des honoraires de \$2 par ordonnance dans le cas d'une personne adulte et de \$1 dans le cas d'un enfant. Si une famille a plus de deux ordonnances ordinaires par mois émanant du même médecin, il y a renonciation de ces honoraires. Cela peut vous sembler une somme minime mais elle n'est pas négligeable lorsque les revenus sont à ce point restreints dans les familles. Vous avez alors la famille à faible revenu pour laquelle la seule assistance sociale disponible est le peu qu'elles peuvent obtenir par l'intermédiaire du service externe de l'hôpital.

Le sénateur Inman: Je vous pose cette question, parce que dans plusieurs mémoires on dit que les gens qui recevaient de l'assistance sociale ont le privilège d'obtenir leurs médicaments et produits pharmaceutiques gratuitement, alors que les pauvres travailleurs, comme on les appelle, n'ont pas cet avantage.

Mlle Christie: Vous connaissez le coût élevé des médicaments. L'ordonnance est payée mais en retour ils doivent payer des honoraires minimes pour chaque ordonnance.

Le sénateur Inman: A la page 5 du mémoire sous le titre: «Groupes de services familiaux pour les enfants» vous dites:...

Family Services estime qu'il faut faire tout le possible pour éviter que la pauvreté ne se lègue des parents pauvres à leurs enfants en aidant tout particulièrement ces derniers à se libérer de ce cycle d'indigence des générations. Nous reconnaissons l'importance de l'éducation pour ces enfants et la nécessité de leur apporter une influence enrichissante que leurs parents ne peuvent leur procurer. Nous avons commencé à expérimenter divers moyens d'aider ces enfants.

Comment vous y êtes-vous pris et quels résultats avez-vous obtenus?

Mlle Christie: J'en ai cité quelques-uns dans le mémoire lui-même. Ce groupe de fillettes, par exemple, âgées de 10 à 13 ans, qui s'est réuni jusqu'à ce jour régulièrement durant plus d'une année, a donné un certain nombre de résultats. Je pourrais ajouter à propos de tous ces groupes que nous ne prévoyons pas de résultats tangibles avant un certain nombre d'années.